

COUR SUPÉRIEURE

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE QUÉBEC

No: 200-11-019127-102

DATE: 25 août 2011

SOUS LA PRÉSIDENTE DE : L'HONORABLE ÉTIENNE PARENT J.C.S. (JP1892)

DANS L'AFFAIRE DU PLAN D'ARRANGEMENT DE :

CHANTIERS DAVIE INC.

Débitrice

et

SAMSON BÉLAIR/DELOITTE & TOUCHE INC.

Contrôleur

JUGEMENT

[1] La Débitrice Chantiers Davie Inc. présente une *Requête en prorogation de délai* datée du 24 août 2011 en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies*, L.R.C. 1985, c. C-36 (« **LACC** »).

[2] **VU** les allégations de la requête et de l'affidavit à son soutien.

[3] **VU** le vingt-quatrième rapport du Contrôleur du 24 août 2011, qui appuie la demande de la Débitrice et les explications fournies par le Contrôleur à l'audience.

[4] **VU** les représentations des procureurs et l'absence de contestation.

[5] **CONSIDÉRANT** les dispositions de la LACC.

POUR CES MOTIFS, LE TRIBUNAL :

[6] **ABRÈGE** les délais de signification de la Requête en prorogation de délai (la « Requête »).

[7] **ACCUEILLE** la Requête.

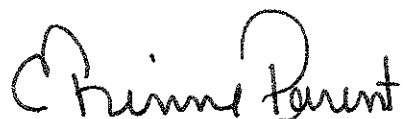
[8] **DÉCLARE** que la Requête a été dûment signifiée, que les avis de présentation de la Requête sont suffisants et dispense la Débitrice de tout avis supplémentaire.

[9] **PROROGE** la date de suspension des procédures (telle que définie dans l'ordonnance initiale émise par l'Honorable Martin Castonguay, J.C.S., le 25 février 2010 à l'égard de la Débitrice) jusqu'au 31 octobre 2011, le tout suivant les conditions prévues par l'ordonnance initiale.

[10] **PREND ACTE** des activités du Contrôleur telles que décrites dans le 24^e Rapport du Contrôleur.

[11] **ORDONNE** l'exécution provisoire de cette ordonnance malgré appel et sans caution.

[12] **LE TOUT** sans frais.



ETIENNE PARENT, j.c.s.

Me Martin Desrosiers

Me Sandra Abitan

Osler, Hoskin & Harcourt
1000, de la Gauchetière Ouest, bureau 2100
Montréal (Québec) H3B 4W5
Procureurs de la Débitrice

Me Mason Poplaw

McCarthy Tétrault
Procureurs du Contrôleur

Me Marie-Paule Gagnon (casier 14)

Stein Monast
Procureurs de Investissement Québec

Me Jacques Darche
Me Elisabeth Evans-Olders
Borden Ladner Gervais
Procureurs de Ocean Hotels

Me Stéphane Moisan
Procureur de Lambert-Somec

Date d'audition : 25 août 2011